

SEPR

APPRENTISSAGE
LYON

SEPR

APPRENTISSAGE
ANNONAY

COMMENT S'INSCRIRE EN APPRENTISSAGE À LA SEPR

1

Vérifiez si vous êtes éligible à la formation choisie et trouvez un employeur. La SEPR vous accompagne dans votre démarche et votre recherche d'entreprise. Contactez le service commercial : 1_commercial@sepr.edu Signez un contrat d'apprentissage avec l'employeur. L'employeur inscrit l'apprenti.e en ligne sur le site www.sepr.edu.

Menu

SAISIE DU CONTRAT
D'APPRENTISSAGE

2

Si l'employeur rencontre des difficultés pour faire l'inscription, il peut contacter la gestionnaire de formation concernée.

3

- La SEPR envoie le contrat d'apprentissage à l'employeur
- L'employeur et l'apprenti.e (+ son représentant légal si mineur) signent le contrat
- Renvoyez le contrat signé à la gestionnaire de formation concernée.

4

L'inscription est validée une fois le contrat enregistré par l'OPCO de l'entreprise, dans la limite des places disponibles.

** BTS EN ALTERNANCE :
s'inscrire sur le portail Parcoursup,
sélectionner SEPR comme 1er choix.*

** ALTERNANCE EN CONTRAT
DE PROFESSIONNALISATION :
Contactez le chargé de relation
clients concerné par mail :
1_commercial@sepr.edu*

Retrouvez l'ensemble des procédures d'inscriptions sur notre site internet www.sepr.edu